

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 28 août 2006

CP 06/08-31

FONDS DE PROMOTION

MISSION EXPORT ET CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Par délibération en date du 22 janvier 1987, notre Assemblée a voté la mise en place de crédits d'action sectorielle et approuvé le règlement intérieur régissant cette aide.

Par délibération en date du 1^{er} février 2000, notre Assemblée a poursuivi cette politique en faveur de la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne.

En application de ces dispositions, la Commission Départementale de Promotion s'est réunie le 4 juillet 2006 en vue d'examiner les dossiers de demandes de subventions suivants.

CHAMBRE DE METIERS DE TARN ET GARONNE

1°) Organisation des salons de l'occasion des professionnels de l'automobile à Montauban

Le salon de la voiture d'occasion est organisé deux fois par an et le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter.

Ce salon, soutenu par la Chambre de Métiers est organisé par le Groupement des Artisans de l'Automobile, a pour objectif de :

- réunir les professionnels de l'automobile autour d'une manifestation d'envergure afin de présenter leurs produits et de les faire connaître auprès d'un large public ;
- montrer au grand public la qualité et le savoir faire des participants en matière de fiabilité, de sécurité et de service.

Salon de printemps du 26 au 29 mai 2006

Coût de l'opération

Le coût de l'opération s'élève à **9 650 €HT** décomposés comme suit :

Communication	6 400 €
Droit d'accès	450 €
Frais de gardiennage	1 200 €
Location de chapiteau	1 000 €
Fête et réception	600 €

	9 650 €

Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	3 150 €
- Participation des exposants	3 000 €
- Participation de la mairie de Montauban	500 €
- Subvention Conseil Général (sollicitée)	3 000 €

TOTAL	9 650 €

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour le salon de printemps des professionnels de l'automobile d'occasion du 26 au 29 mai 2006.

Salon d'automne d'octobre 2006

Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'élève à **9 650 €HT** et se décompose comme suit :

Communication	6 400 €
Droit d'accès	450 €
Frais de gardiennage	1 200 €
Location de chapiteau	1 000 €
Fête et réception	600 €

	9 650 €

Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	3 150 €
- Participation des exposants	3 000 €
- Participation de la mairie de Montauban	500 €
- Subvention Conseil Général (sollicitée)	3 000 €

TOTAL	9 650 €

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **3 000 €** pour le salon d'automne des professionnels de l'automobile d'occasion d'octobre 2006.

2°) Organisation de l'opération : Découverte des Instituts de Beauté

La Chambre de Métiers s'associe chaque année au Groupement des Esthéticiennes de Tarn-et-Garonne pour organiser une journée "découverte de l'esthétique" dont l'objectif est d'améliorer l'image de marque des esthéticiennes auprès du grand public.

Cette opération, prévue au mois de novembre 2006, sera précédée de conférences animées par des dermatologues, médecins esthétiques, kinésithérapeutes, chirurgiens esthétiques.

Coût de l'opération

Le coût de l'opération s'élève à **3 582 €** et se décompose comme suit :

Publicité	968,54 €
Repro minute	837,20 €
Paru/Vendu	1 087,52 €
Kicible	479,48 €
CNAIB	209,26 €

	3 582,00 €

Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	610 €
- Cotisation des esthéticiennes	1 600 €
- Subvention Conseil Général (sollicitée)	1 372 €

TOTAL	3 582 €

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **1 372 €** pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté" en novembre 2006.

Après examen des dossiers, le Comité donne un avis favorable à l'octroi à la Chambre des Métiers des aides départementales suivantes :

- **6 000 €** pour l'organisation des salons de l'occasion des professionnels de l'automobile du printemps (26 au 29 mai 2006) et de l'automne (octobre 2006),
- **1 372 €** pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté".

GROUPEMENT DES ARTISANS COMMERCANTS PROFESSIONS LIBERALES DE CAYLUS

3°) Organisation des manifestations "14 juillet les Vanniers, 15 août les Potiers"

Cette opération n'a pas eu lieu en 2005, pour la première fois en 12 ans.

En effet, le décès de Michel CARRIQUIRY, son fondateur, puis quelques mois après, de Denise son épouse avec qui l'Association préparait l'édition 2005, ont laissé les personnes organisatrices sans objectif.

Toutefois, l'affluence d'un public habitué, venu par fidélité le 15 août, a incité les bénévoles à renouer avec cet événement qui identifie bien ce village médiéval.

Parallèlement, l'association envisage également de mettre en place le jour du 14 juillet un marché des vanniers, très rare dans nos régions.

Coût de l'opération

Le coût de l'opération globale s'élève à **14 800 €** et se décompose comme suit :

Publicité médias (presse, radio)	6 000 €
Fabrication affiches et catalogues	4 000 €
Animations (contes, poteries, musiciens)	4 600 €
Frais de secrétariat	200 €

	14 800 €

Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Autofinancement	5 360 €
- Sponsors	1 000 €
- Subvention de la commune	4 000 €
- Subvention Conseil Général (sollicitée)	4 440 €

TOTAL	14 800 €

Le Groupement des Artisans Commerçants Professions Libérales de Caylus sollicite une aide départementale d'un montant de **4 440 €** pour les manifestations "14 juillet les vanniers, 15 août les potiers".

Après examen du dossier, le Comité donne un avis favorable à l'octroi au Groupement des Artisans Commerçants Professions libérales de Caylus l'aide départementale suivante :

- **4 440 €** pour l'organisation des manifestations "14 juillet les Vanniers, 15 août les Potiers".

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

4°) Salon International de l'Aéronautique du Bourget du 13 au 19 juin 2005

Comme en 2003, le Tarn-et-Garonne a participé collectivement au Salon International de l'Aéronautique du Bourget qui a eu lieu du 13 au 19 juin 2005.

En effet, fort du succès précédent de cette action, les quatre entreprises ATECA, GILLIS, NORMAERO et SIBI ont décidé d'être à nouveau présents sur le stand "Grand Sud Ouest" de cette manifestation mondialement connue.

Les stands ont été communs pour tout Midi-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne a disposé de deux stands de 25 m² chacun. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne a centralisé l'opération et associé le Conseil Général à cette manifestation d'envergure.

L'aéronautique est un secteur à la pointe de la technologie et l'image qu'elle véhicule associée à l'image du Tarn-et-Garonne est un excellent outil promotionnel pour notre département.

Coût de l'opération

Le coût de l'opération est le suivant :

- Frais généraux d'inscription	3 300 €
- Location surface, mobilier et équipement	27 000 €
- Frais de communication	6 000 €
- Prestations supplémentaires	1 700 €
- Divers	1 000 €

TOTAL	39 000 €

Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- Participation des entreprises	28 250 €
- Mairie de Montauban	3 500 €
- Mairie de Moissac	1 000 €
- Subvention du Conseil Général (sollicitée)	6 250 €

TOTAL	39 000 €

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **6 250 €** pour le Salon International de l'Aéronautique du Bourget.

Après examen du dossier, le Comité donne un avis favorable à l'octroi à la Chambre de Commerce et d'Industrie l'aide départementale suivante :

- **6 250 €** pour le salon international de l'aéronautique du Bourget du 13 au 19 juin 2005.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision sur les subventions que je vous propose d'allouer :

- **6 000 €** pour l'organisation des salons de l'occasion des professionnels de l'automobile du printemps (26 mai au 29 mai 2006 et de l'automne (octobre 2006),
- **1 372 €** pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté",
- **4 440 €** pour l'organisation des manifestations "14 juillet les Vanniers, 15 août les Potiers",
- **6 250 €** pour le salon international de l'aéronautique du Bourget du 13 au 19 juin 2005.

Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au Budget Départemental à l'article 657415, sous-fonction 91 (Mission Export et Crédits d'Action Economique)

Autorisation d'engagement 2006	80 000 €
Engagement à ce jour	47 722 €
Engagement à la présente Commission	18 062 €
Disponible sur l'exercice 2006	14 216 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 août 2006

CP 06/08-31

**FONDS DE PROMOTION
MISSION EXPORT ET CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission départementale de promotion réunie le 4 juillet 2006,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Accorde les subventions suivantes :

- *à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne :*
 - 6 000 € pour l'organisation des salons de l'occasion des professionnels de l'automobile du printemps (26 mai au 29 mai 2006 et de l'automne (octobre 2006),
 - 1 372 € pour l'organisation de l'opération "découverte des instituts de beauté",

- *au groupement des Artisans Commerçants Professions Libérales de Caylus*
 - 4 440 € pour l'organisation des manifestations "14 juillet les Vanniers, 15 août les Potiers",

- à la *Chambre de Commerce et d'Industrie*
 - 6 250 € pour le salon international de l'aéronautique du Bourget du 13 au 19 juin 2005.
 - Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 (Mission Export et Crédits d'Action Economique).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,